

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 28 mai 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Ludovic STIEBER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 6 juin 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Thomas ROECKEL, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Absents excusés : Christian HUBER, Caroline WANNINGER.

Procuration : Christian HUBER pour Philippe KLEIN et Caroline WANNINGER pour Ludovic STIEBER.

Délibération n° 2014/52

**Objet : Signature d'un marché public de travaux d'aménagement du chemin piéton de la zone
Hinter den Gaerten**

Vu le courrier envoyé aux entreprises GCM, DENNI LEGOLL, ADAM TP et à SATER Travaux Publics ;

Vu les offres réceptionnées en mairie avant le 22 mai 2014 (excepté SATER Travaux Publics qui n'a pas soumis d'offre) ;

Considérant que l'aménagement du chemin piéton présent dans le futur lotissement est à la charge de la commune et non de l'AFUL Hinter den Gaerten ; qu'un certain nombre d'entreprises ont été consultées pour qu'elles communiquent leurs meilleures offres ;

Entreprises	Montant € HT	Montant € TTC
DENNI LEGOLL	13 680	16 416
ADAMP TP	5 928	7 113,60
GCM	5 814	6 976,80

Le conseil municipal, entendu les explications, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de conclure le contrat avec l'entreprise GCM pour un montant de 5 814 € HT et de 6 976,80 € TTC ;

AUTORISE le maire à signer le devis estimatif et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 6 juin 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 9 juin 2014.

Le Maire
Alain NORTH